

## FIPAH

### « LA MISSION DE L'AUMÔNIER EN ETABLISSEMENT DE SANTE »

#### « Mission de responsable, envoyé par l'Eglise, en milieu hospitalier et laïc »

Pour mieux situer mon propos, je vais d'abord, présenter la « mission » dans sa généralité, puis, à celle plus spécifique d'un aumônier, en milieu hospitalier.

## I. LA MISSION DANS L'EGLISE

### 1. Pourquoi la mission

Pourquoi la mission ? Parce que Dieu veut le Bien de l'humanité :

→ Genèse : 12,2 : « *Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom, sois une bénédiction !* » La mission est d'abord désir divin, une bénédiction. Dieu invite l'homme à être coopérateur.

### 2. La mission nous est donnée : nous sommes des envoyés

Nous disons fréquemment : « *Personne ne se donne sa mission à soi-même !* » Le terme est exact, mais nous confondons souvent : « mission » et « fonction dans l'Eglise ». Au XVème siècle, le terme « mission », désignait une charge dans l'Eglise.

→ Mais la « mission », est inhérente à tout chrétien. Même un chrétien qui n'a pas de « fonction » dans l'Eglise, est missionnaire, de par son Baptême (naissance à la vie chrétienne), et la Confirmation (mission de témoignage).

→ La « fonction » dans l'Eglise, se concrétise par un appel, voire peut-être une responsabilité, à « faire quelque chose » dans l'Eglise : responsable d'un service ou d'un mouvement, catéchuménat, catéchiste, aumônier... La « fonction », est toujours à durée limitée, fixée par contrat ou simplement une nomination tacite. Nous ne sommes pas dans une « fonction » d'Eglise pour la vie. La « fonction » a un début et une fin. Naturellement, nous sommes missionnaires dans notre fonction. Au cœur de la « fonction » qui nous a été donnée par l'Eglise : « Aumôniers d'hôpitaux », notre « mission », s'articule autour de trois dimensions :

- \* Annoncer la Bonne Nouvelle du Christ.
- \* Témoigner que Jésus est « *le chemin, la vérité, la vie* » dans le monde (Jean : 14,6).
- \* S'ouvrir à la relation aux autres, dans un esprit de dialogue et de partage : accompagnement.

## II. QU'EST-CE QU'UNE AUMÔNERIE, UN AUMÔNIER ?

### 1. Qu'est-ce qu'une « Aumônerie d'Hôpital » ?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une « Aumônerie Catholique d'Hôpital » ? Une aumônerie d'hôpital, a pour vocation, d'être présence d'Eglise, au sein d'un établissement public. Elle assure le culte, l'accompagnement spirituel, au sein de l'établissement, accompagnement qui ne se concrétise pas toujours dans la sphère religieuse. D'une manière globale, elle assure l'accompagnement des personnes malades ou âgées, des familles. Elle se doit d'assurer les funérailles sur l'hôpital, les « levées de corps ». L'aumônerie, est également appelée pour la « prière » auprès des mourants... Une aumônerie, est composée d'une équipe (l'équipe d'aumônerie), avec un aumônier en titre, et des membres d'aumônerie. Tous sont complémentaires dans la mission.

### 2. L'aumônier

Administrativement, le terme « aumônier », désigne le (la) responsable d'une aumônerie sur l'hôpital. Au niveau de l'hôpital, l'aumônier, est celui qui est responsable, juridiquement, du culte, aujourd'hui, d'un culte spécifique, du fait de la multiplicité des religions en France. Les membres d'équipe d'une aumônerie, n'ont pas le titre d'aumônier. Présenté, et nommé par l'évêque diocésain, duquel il reçoit une « Lettre de Mission », l'aumônier catholique, est accepté (ou pas) par la direction de l'hôpital. Seule, la « Lettre de Nomination », est à présenter à la direction de l'hôpital. La « Lettre de Mission », n'est pas à montrer à la direction de l'hôpital. Ce n'est pas une pièce administrative, mais le cœur de la mission, confiée par l'évêque du diocèse.

- \* L'aumônier, a une vision d'ensemble de la structure hospitalière. Il assure la responsabilité, au sein de l'équipe, devant la direction hospitalière et l'Eglise diocésaine.
- \* Les « Membres Associés » ou « Membres de l'Equipe », reçoivent mission de leur aumônier, qui lui-même a reçu mission de l'Evêque, à travers la délégation du RDAH (« Responsable Diocésain des Aumôneries d'Hôpitaux »).

## III. LA MISSION DE L'AUMÔNIER, AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC

L'hôpital, est un établissement public. Depuis 2011, il existe une « Charte Nationale des aumôneries des établissements relevant de la Fonction Publique Hospitalière ». Vous aurez une formation juridique, lors d'une prochaine journée, donc je ne développe pas. Je cite simplement les premiers mots de cette Charte : « *La France est une république ... laïque...* » qui « *assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion* » et qui « *respecte toutes les croyances* ».

A l'hôpital, nous ne sommes pas chez nous ! Mais au sein d'un espace public, laïc !

## 1. Il faut faire coexister deux principes

- \* Le principe de neutralité du service public, de l'espace public, donc de l'hôpital. L'aumônerie, est un « service » de l'hôpital, et non une association (Loi de 1905). L'aumônier, lorsqu'il est salarié, est membre du personnel. Mais s'il est bénévole, il est également soumis aux directives de l'hôpital. Il doit rendre compte de son service, auprès de la direction de l'hôpital.
- \* Le respect des croyances : les personnes malades ou âgées, ont le droit de pratiquer leur religion. D'un point de vue légal, des textes officiels, garantissent la légitimité des croyances. Seule condition : ne pas être un obstacle aux soins, ni entacher la liberté des autres.

C'est donc dans ce contexte, que va intervenir l'aumônerie. De plus, comme tout membre du personnel, et comme tous les intervenants, l'aumônerie respecte la « Charte du patient Hospitalisé », relative aux droits des patients.

## 2. L'aumônerie est un « service »

### a) Répondre aux appels

L'aumônerie, est au service des personnes hospitalisées ou âgées. Être au service, signifie que l'on ne s'impose pas ! Il s'agit prioritairement, de répondre aux appels :

- \* Les appels du culte : communions, prières, prières auprès d'une personne mourante, sacrements : donnés par un prêtre... Oser proposer la Parole de Dieu, lorsque nous sentons que la personne est croyante.
- \* Des appels, également, provenant des familles : certaines, dans le désarroi, au moment d'une grave maladie de l'un de leurs proches, ou face à une mort prochaine, font appel à l'aumônier. Les familles ont souvent besoin de parler. L'aumônerie, a mission de réconfort, une présence, aux côtés de ceux et celles qui l'appellent. L'aumônerie, par sa présence, témoigne de la miséricorde de Dieu, de sa proximité auprès des hommes. Une présence auprès des familles, ne signifie pas forcément passer par la Parole de Dieu, mais écouter, être là, tout simplement. Parce qu'elle est d'Eglise, l'aumônier et chaque membre d'aumônerie, par leur seule présence, sont les témoins du Christ vivant. La seule présence suffit.
- \* Des appels, provenant du personnel hospitalier. « *Pouvez-vous venir visiter tel ou telle, cela lui ferait du bien. Avec vous, elle peut parler de tout !* » Il existe des services, où le personnel est conciliant.
- \* Des appels, provenant des personnes malades elles-mêmes, émanant des différents services. En psychiatrie, notamment, les personnes appellent fréquemment.

**→ L'aumônerie, a une mission de réconfort, de soutien, de miséricorde (elle doit être capable de tout entendre, lorsque les personnes se confient).**

## **b) Mission d'écoute**

Écouter, est d'abord un acte qui respecte la liberté de l'autre. L'une des vocations de l'aumônerie est l'écoute : permettre à l'autre de s'exprimer, de libérer la parole, de « se dire ». L'épreuve de la maladie, de la vieillesse, est souvent une remise en cause : elle touche au sens de la vie. Les grandes questions de la vie resurgissent ! Les personnes, se confient : à l'aumônier, à un membre d'équipe. Ce peut être le début d'un accompagnement : faire un bout de chemin avec la personne, sans l'accaparer, mais la rejoindre, là où elle en est. Nous n'avons pas à prodiguer de conseils, ce n'est pas notre rôle. Mais accompagner, dans le respect et la discrétion.

- \* Savoir se retirer, lorsque le moment est venu.
- \* Savoir passer la main : c'est-à-dire, savoir se faire relayer par un des membres de l'équipe. Des accompagnements, sont quelquefois très lourds, et il est bon de ne pas rester seul, de ne pas porter seul, une situation trop douloureuse ou trop prenante. Savoir ne pas se laisser prendre totalement par un accompagnement qui finit par nous « manger », nous « phagocyter » ! Nous fonctionnons en équipe, donc, travailler en équipe. Nous ne sommes pas propriétaires de « nos » malades, mais savoir nous faire aider mutuellement. Il est important, de passer la main à un autre membre d'équipe, lorsque la situation s'avère nécessaire !

**→ L'aumônerie, a mission d'être témoin de la dimension spirituelle de tout être humain.**

La dimension spirituelle d'un être humain, est ce qui le fait vivre. Donc, la dimension spirituelle, n'est pas synonyme de « religieux ». Par contre, la dimension spirituelle peut s'exprimer à travers la religion, mais ce n'est pas automatique. Il existe des personnes, pour qui, la dimension spirituelle, prend corps tout simplement, dans la famille. Je vous présente un cas extrême, j'ai rencontré une personne, pour qui, sa raison de vivre, était... les chats ! Nous écoutons les personnes, là où elles en sont.

## **c) Mission de partenariat**

Répondre aux besoins des personnes, en s'adaptant au fonctionnement des établissements. Culte, écoute, soutien, sans s'imposer. S'adapter au fonctionnement de l'hôpital, signifie travailler en tenant compte des autres services. Il existe des plages horaires, réservées aux soins médicaux, des heures de visites, et bien d'autres contingences. L'aumônerie, se doit de respecter ces règles, hormis pour les appels d'urgence. Nous ne sommes pas en « concurrence », avec les autres services de l'hôpital. Je m'explique : dans une structure gériatrique hospitalière, nous n'allons pas programmer une messe, le jour où nous savons que l'animateur a organisé une sortie ! L'aumônerie, est là, pour le bien des personnes.

**→ L'aumônerie, a mission de « prendre soin » des personnes, en coopérant avec les autres acteurs de la santé : collaboration et mise en lien.**

### 3. L'aumônier

#### a) **Mission de responsabilité**

L'aumônier, de par sa double appartenance, est responsable de l'aumônerie, vis-à-vis de l'hôpital et de « l'Ordinaire du lieu », c'est-à-dire, vis-à-vis de l'Evêque duquel il a reçu son envoi en mission. Il est donc tenu à un « double rendre compte ». Il est normal de rendre-compte du travail effectué, et de la mission confiée.

#### Vis-à-vis de l'hôpital :

- \* Comme je l'ai déjà souligné, il est seul, responsable du culte qu'il représente, sur l'hôpital.
- \* Comme tout service d'un hôpital, l'aumônier doit présenter à la direction, un « Projet d'Aumônerie », rédigé avec les membres d'aumônerie, en cohérence avec le travail fourni et la mission. Normalement, vous devez trouver un « Projet », au sein de l'aumônerie dans laquelle vous allez servir. Peut-être, sera-t-il à adapter, en fonction des changements !
- \* Egalement, au terme de chaque année, l'aumônier, doit remettre à la direction de l'hôpital, un « Rapport d'Activité », dans lequel, seront détaillées les prestations opérées par l'aumônerie, au cours de l'année écoulée. J'emploie volontairement, le langage administratif, relatif aux établissements publics.
- \* Assurer la compétence des membres de l'aumônerie. Aujourd'hui, la bonne volonté, ne suffit plus pour assurer des visites. Il ne s'agit pas de devenir des professionnels, mais de travailler comme des professionnels. De plus, les hôpitaux, exigent que les personnes, suivent des formations. L'aumônier aura à veiller à la formation des membres d'aumônerie : des formations sont dispensées par les diocèses, par les RDAH (« Responsable Diocésain des Aumôneries d'Hôpitaux »), parfois par les hôpitaux. Notamment, une formation à l'hygiène : nous sommes au cœur d'un établissement de soin !
- \* L'aumônier, et les membres d'aumônerie, sont tenus au « secret professionnel ». Tout ce que vous entendez ou voyez, doit rester au sein de l'aumônerie, et ne passer en aucun cas, les murs de l'hôpital !
- \* La liste : adresse et numéro de téléphone des membres d'aumônerie, est à remettre chaque année à la direction de l'hôpital, ainsi qu'à chaque fois qu'il se produit un mouvement. C'est-à-dire, à l'arrivée de chaque bénévole, ou à son départ de l'aumônerie. Il s'agit d'une question d'assurances, et d'honnêteté, face à l'hôpital.

#### Vis-à-vis de l'instance diocésaine :

L'évêque, envoie, il est donc nécessaire, qu'il ait un retour : le retour de mission !

- \* La délégation : Mais ce « retour », passe par la délégation du « Responsable Diocésain des Aumôneries d'Hôpitaux », votre RDAH. C'est à cette personne que vous devez directement vous adresser, et rendre compte de votre mission. Le « Rapport d'Activité », lui sera également remis, à chaque fin d'année.
- \* Rencontrer annuellement votre RDAH, afin de faire le point sur votre mission : mes joies, mes difficultés...

#### **b) Mission d'animation**

- \* Animer une équipe : Ce rôle, revient à l'aumônier, qui planifie régulièrement : les messes ; les prières communes en aumônerie (partage d'Évangile...) ; les « Réunions d'Équipe ». Les « Réunions d'Équipe », sont importantes. Elles sont des rencontres, qui visent à souder les équipes, et se redire ce qui nous fait vivre, et à partager nos difficultés. Je pointe particulièrement les « Relectures Pastorales », relectures de visites, qui nous aident à trouver la présence de Dieu, là où on ne l'attendait pas !
- \* Recruter des membres d'équipe. Avoir du discernement : la personne dispose-t-elle de temps suffisant, afin que ce ne soit pas au détriment de sa famille ? Quelle est sa motivation ? Il s'agit d'un engagement, avec pleine acceptation des formations, des réunions d'équipe...
- \* Rencontre personnelle de chaque membre d'équipe, une fois l'an pour un « rendre compte ».
- \* Permettre à chacun des membres de l'aumônerie de trouver sa place : laisser sa place à l'autre. Si un membre d'aumônerie est sa place, dans tel ou tel service, il sera heureux. Tous ne sont pas faits pour la même chose. Toujours se demander : quelles sont ses appétences, où se trouve-t-il le plus à l'aise (dans quel service), afin de remplir au mieux sa mission.

#### **c) Mission de « mise en lien »**

- \* Les rencontres, sont au cœur de la mission de l'aumônier. Communiquer, sans s'imposer : avec le personnel soignant, les patients, les familles, les amis de ces derniers, avec les voisins de chambre.
- \* Mise en lien avec un prêtre : préparer les personnes à recevoir le « Sacrement des Malades »...
- \* Vous serez en lien avec les « Pompes Funèbres », lors des funérailles au sein de l'hôpital. Cultivons de bonnes relations, tout en sachant où est notre place. Il en va de même, pour les « levées de ceps ».

#### **d) Mission « cadrée »**

La mission de l'aumônier, et des membres de l'aumônerie, se définit dans le cadre d'un hôpital public.

- \* Rester neutre dans l'écoute, c'est-à-dire : ne pas prendre parti ! Lorsque des patients se plaignent de certains soignants, de la nourriture, des médicaments... Nous devons rester neutres. Par exemple : « *Si vous avez ce type de médicaments, c'est que le médecin a jugé que vous en aviez besoin !* » Nous n'avons pas à prendre parti, au sein des familles, ni à prendre part aux différents des patients. Chacun garde sa liberté de penser, et nous ne sommes pas d'accord avec tout, cependant, il s'agit de faire un bout de chemin avec la personne, et de respecter sa façon de penser.
- \* \*Savoir s'expliquer : pouvoir expliciter le rôle d'une aumônerie. Savoir répondre à des questions au sujet de notre Foi.
- \* \*Ce qui implique de se former. Les membres d'aumôneries possèdent leurs formations, mais également les aumôniers.
- \* \*Ce qui implique également, de savoir se remettre en question. Les évolutions hospitalières vont très vite, et il faut constamment, s'adapter aux nouvelles structures, aux nouvelles façons de faire. (Par exemple, le temps d'hospitalisation, diminue de plus en plus).
- \* \*D'où la nécessité d'être accompagné. Un aumônier a besoin d'un accompagnateur ! Quelles sont mes questions de Foi, par rapport à ce que je vis ? Accompagner des personnes malades, bouscule forcément. Reconnaître également ce que ces personnes nous apportent : n'oublions pas que nous recevons davantage que ce que nous donnons.

Mme Bernadette DEPOND